

Le logiciel libre : Idées reçues

2020-11-02

Les logiciels libres sont libres de droit

Quand les personnes s'intéressent à ce qui peut être fait avec un logiciel libre, la réponse est souvent « tout ». Comme les droits sont spontanément associés à ce qu'il est *interdit* de faire, elles en concluent qu'un logiciel libre est *libre de droit*.

En réalité, les logiciels libres sont soit couverts par le droit d'auteur, soit dans le domaine public. Les logiciels libres sous droit d'auteur ne sont pas libres de droit. Les obligations, en cas de diffusion d'une version dérivée, sont différentes selon la licence utilisée, mais elles existent dans tous les cas.

Les logiciels libres sont gratuits

Si l'on veut dire par logiciel gratuit un logiciel que l'on peut se procurer gratuitement, alors **oui**, un logiciel libre est généralement gratuit.

Si l'on veut dire par logiciel gratuit un logiciel qui ne vaut rien et qui n'a rien coûté à faire, c'est **faux**. Un logiciel est gratuit une fois qu'il a été payé. Ceux qui ont écrit le logiciel savent ce qu'il a coûté en temps, en énergie, en intelligence. Ils font le choix de le partager, et il peut y avoir de très bonnes raisons à ce choix.

Si l'on veut dire par logiciel gratuit un logiciel qui n'a aucun coût de possession, alors c'est en général **faux**. Cela peut être vrai pour un particulier qui ne mesure par le temps qu'il passe à mettre au point ses outils logiciels. En revanche, pour une entreprise ou une collectivité, le maintien en condition opérationnelle d'un système coûte, soit parce qu'il faut l'acheter sur le marché des services, soit parce qu'il faut y consacrer du temps-homme.

Les logiciels libres ne sont pas *user-friendly*

Cette idée reçue vient de deux choses : l'utilisation du Terminal et l'existence d'OpenOffice. Un Terminal, c'est un espace où vous pouvez interagir avec votre ordinateur en lui *écrivant* des instructions plutôt qu'en cliquant sur des icônes ; par exemple, si vous tapez « firefox » dans un Terminal, vous obtiendrez la même chose qu'en cliquant sur le petit renard. OpenOffice, c'était un logiciel qui avait pour but de cloner les fonctionnalités de MS Office. Les non-informaticiens prennent la fuite quand ils voient un Terminal pour la première fois ; et plein de gens de bonne volonté se sont arraché les cheveux en essayant d'utiliser OpenOffice au lieu de MS Office. Résultat : les logiciels libres ne sont pas *user-friendly*.

En réalité, Firefox est tellement *user-friendly* que Safari, Internet Explorer et Chrome ont copié ses fonctions. Installer GNU/Linux est tellement plus facile à installer que MS Windows et MacOSX que Microsoft et Apple font tout pour que vous n'ayiez pas à choisir par vous-même. En tant que système, GNU/Linux est tellement *user-friendly* que les mises à jour se font sans déstabiliser la machine, grâce à des systèmes de paquetage qu'on attend encore dans le monde du logiciel non-libre.

Les logiciels libres ne sont pas sécurisés

Lorsqu'un programme a un code fermé, on ne sait pas ce qu'il fait. C'est la raison pour laquelle les États demandent le code de certains systèmes pour s'assurer qu'ils ne contiennent pas de portes dérobées (backdoor) qui rendraient possibles des intrusions.

Il est vrai que si n'importe qui pouvait écrire dans le code d'un programme, ce serait très dangereux, mais ce n'est pas le cas. Le droit en écriture dans un code source n'est donné qu'à ceux qui ont prouvé leurs compétences, et toutes les modifications sont datées et cataloguées. Quelqu'un qui s'amuserait à piéger le code d'un logiciel libre serait vite repéré.

Quand on installe un logiciel libre, son origine est vérifiée. La version a été stabilisée.

Le fait que les codes ouverts soit audités en permanence par ceux qui cherchent à les améliorer leur donne au contraire une grande robustesse. La sécurité par le contrôle par les pairs est une sécurité intéressante.

Par ailleurs, depuis la révolution du chiffrement asymétrique, la sécurité repose sur du chiffrement géré par les programmes qui peuvent être sans inconvénient des logiciels libres. L'idée d'une sécurité reposant sur l'obscurité est une idée *dépassée*.

Les logiciels libres sont participatifs

En 1997, Eric S. Raymond publie la Cathédrale et le Bazar et lance le mouvement Open Source l'année d'après. Le but est de « désidéologiser » le mouvement du logiciel libre, lancé par Richard Stallman en 1983 et que son fondateur perçoit depuis le début comme un mouvement social, et non une manière de produire du logiciel. En 2001, le noyau Linux a déjà 10 ans et Wikipédia démarre, pour devenir le succès planétaire qu'on sait. En conjuguant les idées de l'Open Source et du *crowdsourcing*, un même se répand : celui de la production ouverte aux contributions extérieures, avec modération *a posteriori* comme pour Wikipédia.

En réalité, nombre de logiciels libres sont écrits par des communautés minuscules, où l'élément moteur est la passion d'une poignée de personnes plutôt que les contributions externes. Pour les projets où ces contributions sont importantes, « l'ouverture » est relative : au mieux, elle est limitée par la validation du code par les mainteneurs ; au pire, elle est limitée par le fait de devoir transférer ses droits d'auteur à une tierce partie (comme pour certains projets GNU, donc le projet GNU Emacs). Ce qui reste 100% « ouvert », c'est la *possibilité* de *forker* le projet : c'est-à-dire d'en créer une version dérivée que l'on gère comme on l'entend, en imposant (ou en écartant) les contraintes qu'on veut. Cette idée reçue n'est pas strictement fausse, mais elle simplifie à outrance et donne une vision trop naïve du logiciel libre.

Les logiciels libres sont bricolés par des amateurs

Dans un passé lointain, le développeur était comme un mage solitaire qui écrivait seul des logiciels extraordinaires. Donald Knuth et Tex, Richard Stallman et Emacs par exemple. Cela existe encore, mais la plupart des développements sont produits désormais de façon collaborative.

Lorsque l'on produit de façon collaborative, on peut le faire de façon fermée (en mode bunker) pour prendre de l'avance sur ses concurrents, ou de façon ouverte, voire publique, pour encourager ceux qui font la même chose de le faire avec nous.

Linux est né comme cela, par un mail envoyé par Linus Torvalds en 1991 sur Usenet, pour demander un coup de main pour développer un Minix. Deux ans après, Linux rivalisait déjà avec les Unix propriétaires...

Les méthodes agiles, qui se sont répandues dans tous les domaines, sont nées dans le monde du logiciel ouvert.

Les logiciels libres ne sont pas faits pour les pros

Si les logiciels libres ne sont pas bricolés par des amateurs, c'est aussi parce qu'ils jouent un rôle de plus en plus important de la monde professionnel. [Dans un rapport publié en 2020 par la société Red Hat sur l'état du logiciel libre d'entreprise](#), les logiciels libres représenteraient actuellement 55% des logiciels utilisés dans les entreprises, avec une progression estimée jusqu'à 75% dans les deux prochaines années. De plus, l'apparition d'Open Source Program Office/ (OSPO) au sein de nombreuses entreprises permet de piloter l'utilisation et la contribution aux logiciels libres de leur écosystème.

L'adoption des logiciels libres diffèrent en fonction des domaines, mais dans certains d'entre eux, ils représentent la plus grande part du marché. C'est notamment le cas dans le domaine des serveurs Web : 62% d'entre eux utilisent des solutions libres ([NGINX](#) à 34% et [Apache](#) à 28%). Selon le rapport mentionné précédemment, le logiciel libre domine également dans la sécurité (52%), les outils de gestion du Cloud (51%), les bases de données (49%) et le Big Data (47%). Les arguments avancés sont multiples : une plus grande qualité des logiciels (33%), une baisse du coût total de possession (30%), un renforcement de la sécurité (29%), une conception favorable au Cloud (28%), etc.

Les logiciels libres sont techniquement inférieurs

La différence entre logiciel libre et logiciel propriétaire est juridique. Les logiciels, comme toutes les œuvres de l'esprit, sont protégées par le droit d'auteur. Certains auteurs interdisent de copier, et revendiquent leur *copyright*, alors que d'autres, parce qu'ils disposent du *copyright*, donnent des droits aux utilisateurs, allant même parfois jusqu'au *copyleft*. Ce domaine juridique, c'est le domaine des licences de logiciels libres.

Les logiciels libres ne rapportent pas d'argent

Il existe au contraire des entreprises très florissantes qui s'appuient sur les modèles économiques permis par le logiciel libre.

Les logiciels libres ne sont financés que par les donations

Non, il existe de nombreux logiciels libres dont les développements sont financés autrement. Retenons au moins deux modèles : celui de la vente de service autour de logiciels libres et celui du financement via des fondations, comme les fondations Linux, Mozilla ou Eclipse.